



**Comment ça  
j'ai fait  
une erreur  
de tri ?**



**gérer  
mes déchets  
avec l'appli  
c'est easy\*!**



**Téléchargez l'application  
« MES DECHETS AGGLO PAYS DREUX »  
pour iOS et Android dès aujourd'hui !**



Agglo du Pays de Dreux,  
4 rue de Châteaudun, 28100 Dreux

[www.dreux-agglomeration.fr](http://www.dreux-agglomeration.fr)



**CITEO**  
**triercestdonner.fr**



\*easy = facile



Conception : Agglo du Pays de Dreux (C. Delaval) - Photos : Adobe Stock/Kuesl - Décembre 2022

**JE RÉDUIS  
MES DÉCHETS !**

**JE TRIE, JE COMPOSTE  
ET JE RECYCLE**



Madame, Monsieur,

La préservation de notre environnement est l'un des grands défis auquel notre Agglo se doit d'apporter sa pierre à l'édifice. C'est le sens du message que je vous adresse pour accompagner votre calendrier de collecte 2024.

Cette priorité absolue, rendue plus urgente encore par le réchauffement climatique, impacte les décisions que nous prenons. Nos compétences en matière de transport, d'eau, d'assainissement, de collecte et de traitement des déchets, notamment, nous conduisent à imaginer des solutions adaptées et conformes aux réglementations nouvelles.

**Au 1<sup>er</sup> janvier dernier, une première étape a ainsi été franchie avec l'extension des consignes de tri : « tous les emballages et tous les papiers se trient ».** Merci à tous de vos efforts qui ont permis d'améliorer la performance dans le traitement de nos déchets, en séparant mieux les flux grâce à l'apport de la poubelle jaune.

**En 2024, la généralisation du tri à la source des biodéchets, c'est-à-dire des déchets biodégradables de vos jardins et les déchets alimentaires, nous permettra d'aller encore plus loin.** Dans notre Agglo, voici les solutions qui vous seront offertes : un composteur individuel qui pourra vous être gratuitement fourni si vous disposez d'un jardin ou d'un terrain ; un composteur de grande capacité pour les habitats collectifs ; un abri-bac (conteneur poubelle d'un nouveau genre) qui sera installé dans les centres-bourgs et dans les quartiers dans lesquels vous vivez.

Le déploiement de ce dispositif se fera progressivement courant 2024 et 2025, en lien avec les communes. **Pour faciliter votre quotidien et anticiper le changement, des réunions d'information et des temps de formation vous seront proposés.**

Le tri à la source des biodéchets entraînera la suppression de la collecte des déchets verts en porte-à-porte à partir de septembre 2024. Un sac réutilisable sera mis à disposition de tous les habitants pour apporter les déchets verts non compostables à la déchèterie (il y en a 11 sur le territoire).

Toujours par équité territoriale, sachez que le ramassage du verre en porte-à-porte sera arrêté progressivement à partir de 2025, pour être remplacé par des points d'apport volontaire.

Après l'étape réussie de l'extension des consignes de tri, celles qui vont suivre, et que je viens d'évoquer, sont essentielles à notre marche vers un service de traitement des déchets harmonisé, prenant en compte notre environnement tout en maîtrisant les coûts. Une double exigence qui nous anime en permanence.

En vous remerciant de votre engagement à nos côtés pour réussir ces changements, je vous souhaite une belle année 2024.

**GÉRARD SOURISSEAU**

Président de l'Agglo du Pays de Dreux